

UNITES DE FORMATION	MODES DE VALIDATION	DOMAINES DE COMPÉTENCES ÉVALUÉS
<b>UF 1</b> <b>Conception et conduite de projets</b>	<b>Mémoire soutenu devant le jury :</b> Ecrit + soutenance orale 40min Epreuve organisée par la DRASS	DC 1. – Conception et conduite de projets. C 1.1. Concevoir et mettre en œuvre un projet d'unité ou de service. C 1.2. Participer à la construction de projets individuels ou collectifs et assurer leur suivi. DC 6. – Evaluation, développement de la qualité. C 6.1. Evaluer le projet, l'organisation, le fonctionnement, les résultats, les prestations et l'action des intervenants. C 6.2. Assurer et développer la qualité du service rendu.
<b>UF 2</b> <b>Expertise technique</b>	<b>Présentation d'un dossier technique réalisé par le candidat en rapport avec son activité professionnelle ou son lieu de stage :</b> Ecrit + soutenance orale 30min	DC 2. – Expertise technique. C 2.1. Etre en capacité de mettre en perspective les fondements et les grandes orientations des politiques sociales, l'organisation politique, juridique et administrative française et européenne. C 2.2. Développer une expertise sectorielle en s'appuyant sur les connaissances générales : dispositifs, modalités de prise en charge et financements. C 2.3. Etre en capacité d'apporter un appui technique aux intervenants en référence aux cultures et aux pratiques professionnelles, aux problématiques liées à l'éthique et à la déontologie. C 2.4. Etre en capacité d'appréhender les besoins des publics en s'appuyant sur des méthodes de diagnostic appropriées à un territoire, à un secteur d'intervention, à une catégorie de public.
<b>UF 3</b> <b>Management d'équipe</b>	<b>Etude de situation</b> Epreuve orale à partir d'un sujet tiré au sort : Préparation + soutenance orale 75min	DC 3. – Management d'équipe. C 3.1. Animer, conduire, motiver et mobiliser une équipe dans le cadre d'une organisation. C 3.2. Organiser et coordonner les interventions. C 3.3. Développer les compétences individuelles et collectives. DC 5. – Communication, interface, partenariat et travail en réseau. C 5.1. Assurer la communication interne ascendante et descendante ainsi que la circulation de l'information, y compris en direction des usagers. C 5.2. Proposer, négocier et décider. C 5.3. Développer des actions en partenariat et en réseau.
<b>DC 4</b> <b>Gestion administrative et budgétaire</b>	<b>Etude de cas</b> Ecrit 3h	DC 4. – Gestion administrative et budgétaire d'une unité. C 4.1. Assurer le suivi de la gestion administrative de l'unité. C 4.2. Elaborer, présenter et gérer un budget d'unité.